



Bloc-notes

LE SENS DE L'ACTION

Lettre mensuelle d'information à l'usage du personnel municipal d'Orléans

JUILLET 95 - N° 95

A tous les membres du personnel de la ville d'Orléans

Réélu en qualité de maire d'Orléans le 25 juin dernier, je tiens à m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous pour vous dire le profond attachement qui est le mien au service public municipal.

Au cours des dernières années, beaucoup a été fait. Selon les orientations définies par le Conseil Municipal, de nombreuses réalisations ont été menées à bien, de nombreuses actions ont été conduites.

Je sais la part que chacune et chacun d'entre vous avez prise dans ce qui a été accompli. Ce doit être pour tous le motif d'une légitime fierté.

Les tâches qui nous attendent sont importantes. Notre ville a beaucoup d'atouts. Elle peut et elle doit devenir le pôle attractif du sud du grand bassin parisien, la capitale du Val de Loire, conjuguant dynamisme, animation, respect de l'environnement, qualité de la vie.

Des projets, grands et petits, seront adoptés par les élus qu'il vous reviendra, à nouveau, de mener à bien. Je sais pouvoir compter sur vous.

Nous devons continuer à oeuvrer pour faire face à tous les problèmes que connaît notre société, et qui n'épargnent pas notre ville. Je veux parler du chômage, du logement, du drame de l'exclusion et des difficultés de la vie quotidienne dans nos quartiers.

Souvent, et même lorsqu'il ne s'agit pas de ses compétences propres, la mairie est en première ligne sur toutes ces questions, parce que c'est l'administration la plus proche, celle à laquelle nos concitoyens s'adressent le plus spontanément. Ce rapport de proximité est le fruit d'une longue histoire : en France, la commune est vraiment la cellule de base de la démocratie.

Je tiens, pour finir, à vous dire mon attachement à l'éthique du service public. Tous les Orléanais sont égaux devant le service public. Il ne doit y avoir aucune distinction, aucun privilège, d'aucune sorte.

C'est la force, la dignité et l'une des raisons d'être du service public municipal que de mettre en oeuvre ce principe d'égalité qui figure au fronton de nos mairies et qui est l'un des fondements de la République.

Jean-Pierre SUEUR
Maire d'Orléans